

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SECURITE
Définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'Attestation du « Savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par M. (directeur ou chef d'établissement), à :

NOM : Prénom :
Date de naissance : / /
Ecole / Collège :
Académie :

Fait à Le

Signatures :

Cachet et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement : Professionnel agréé : nom et titre Professeur

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SECURITE
Définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'Attestation du « Savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par M. (directeur ou chef d'établissement), à :

NOM : Prénom :
Date de naissance : / /
Ecole / Collège :
Académie :

Fait à Le

Signatures :

Cachet et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement : Professionnel agréé : nom et titre Professeur

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SECURITE
Définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'Attestation du « Savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par M. (directeur ou chef d'établissement), à :

NOM : Prénom :
Date de naissance : / /
Ecole / Collège :
Académie :

Fait à Le

Signatures :

Cachet et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement : Professionnel agréé : nom et titre Professeur

ATTESTATION « SAVOIR-NAGER » EN SECURITE
Définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'Attestation du « Savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par M. (directeur ou chef d'établissement), à :

NOM : Prénom :
Date de naissance : / /
Ecole / Collège :
Académie :

Fait à Le

Signatures :

Cachet et signature du directeur d'école
ou du chef d'établissement : Professionnel agréé : nom et titre Professeur